

Mission de commissariat aux comptes

Présent : Jean-Pierre PRIGENT

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/05/2017

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley-Ball du 10 décembre 2016, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31/05/2017.

Le jeudi 22 juin 2017, je me suis rendu au siège de la LBVB 31 rue Abbé Martin à Pontivy, afin de procéder à l'examen des comptes de BILAN et de RESULTAT arrêtés au 31/05/2017.

A cette réunion de travail, David QUINTIN Président de la commission financière de la LBVB et Christine PENNAMEN Secrétaire Comptable ont mis à ma disposition les documents et pièces comptables nécessaires à ma mission de vérification.

Sur la base des sondages et contrôles de cohérences effectués, et après examen des tableaux BILAN et COMPTE DE RESULTAT établis par le Cabinet COGEDIS FIDEOR de Pontivy, je certifie que les comptes annuels tels qu'ils sont représentés font ressortir une perte de 9 198 euros, donnant une image fidèle des opérations de l'exercice clos le 31/05/2017.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner le quitus au Trésorier.

Fait à Pontivy le 22 juin 2017

Le vérificateur aux comptes


Jean-Pierre PRIGENT